



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MOSELLE

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau  
Unité police de l'eau

**RESEAU FERRE DE FRANCE**  
A l'attention de M. Alain CUCCARONI  
92 Avenue de France

Dossier suivi par : Francis FISCHER  
Tél. : 03 87 23 65 81  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : francis.fischer@moselle.gouv.fr  
Réf. : FF/Code : ASPE – L8

**75648 - PARIS CEDEX 13**

**Objet : Dossier de déclaration au titre du code de l'environnement concernant la construction de la sous-station de SARRALTROFF**  
Accord immédiat

Metz, le 11 mars 2013

**PJ : Récépissé de déclaration**  
Fiche

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **Construction de la sous-station de SARRALTROFF destinée à alimenter en électricité la LGV (gestion des eaux pluviales)**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : **4 Février 2013**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2013-00029**
- Dossier réalisé par : **COLAS RAIL**

Je vous précise qu'après étude, votre dossier est complet et régulier.

Je vous prie de trouver ci-joint "**le récépissé clôturant son instruction administrative**".

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Une copie du récépissé sera affichée à la mairie de SARRALTROFF où cette opération doit être réalisée, pendant une durée minimale d'un mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Copie transmise à :  
- COLAS RAIL

LA RESPONSABLE DE L'UNITE POLICE DE L'EAU

  
VALERIE ANTOINE-POTIER